



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14^{eme}
Nom de site	CASSINI	Numéro	25083U31-11
Adresse du site	27, rue du faubourg Saint-Jacques	Hauteur	R + 7 (29,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Public AP-HP Hôpital Cochin	Destination	Hôpital
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (800, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information	Site de remplacement du 22-24, rue du faubourg Saint-Jacques		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/03/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/03/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/05/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à aménager un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 80°, 220° et 330°.
Tilts (degrés)	Entre 5° et 9°

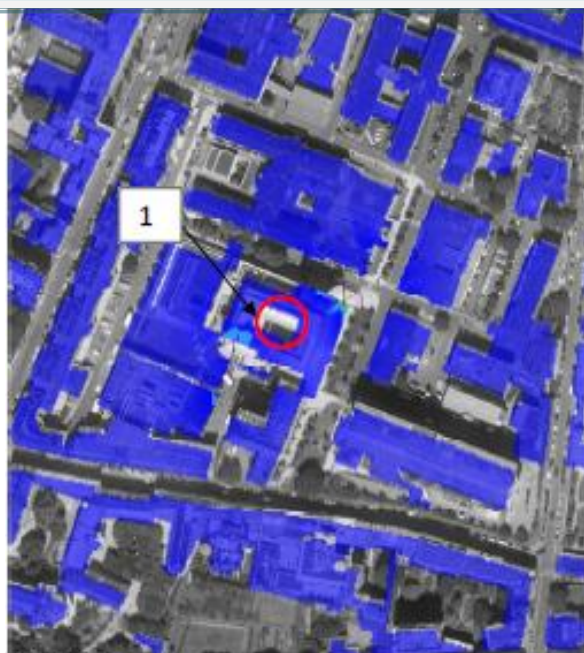
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Installation sur la toiture terrasse du bâtiment central de trois antennes intégrées dans deux fausses cheminées cylindriques.
Zone technique	Le matériel radio adossé à l'édicule existant, et dans un espace suffisamment en retrait des façades, ne sera pas visible de l'espace public.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	32,15 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

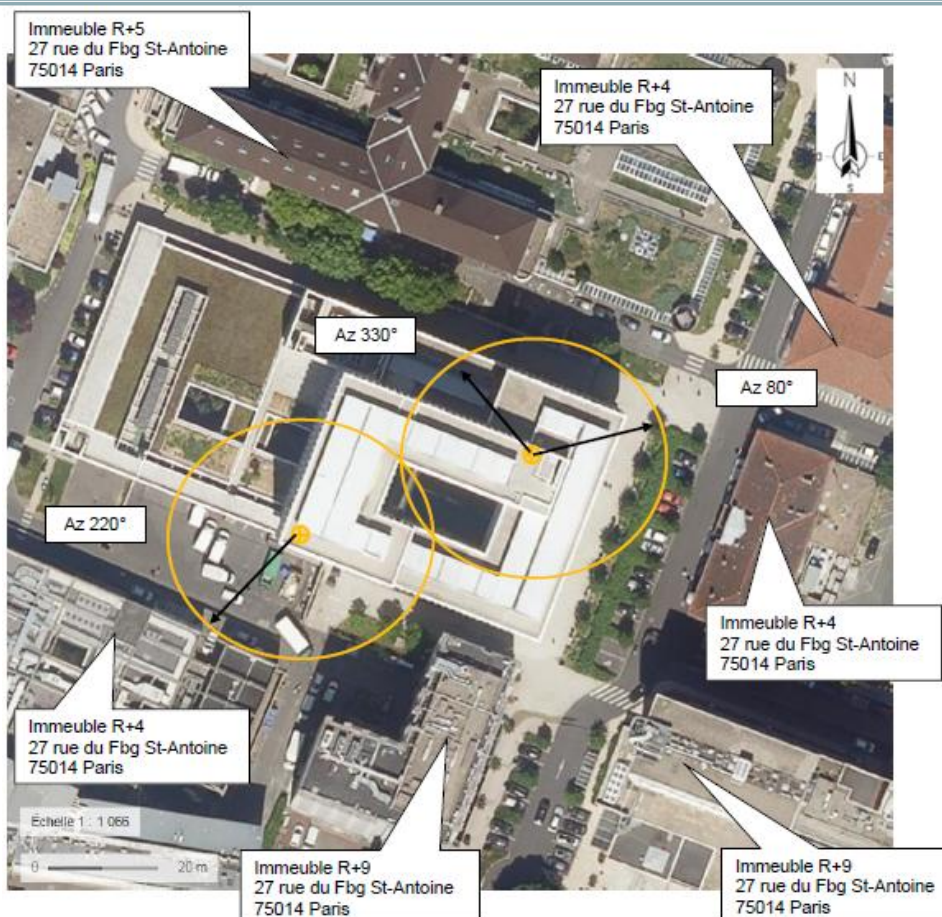
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	Adresse	Niveau estimé
1	Hôpital	Cochin	27, rue du faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris	< 2V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 30m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 18m.



	Azimut 80°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18 m	30 m	18 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 80 :



Azimut 220° :



Azimut 330° :

